

# Oisseau info



Journal  
d'information  
municipale

N°96

Janvier 2021

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JOSEPH ERNAULT

PLANTENT UN POMMIER DANS LE JARDIN DE L'ÉCOLE

En hommage à leur ATSEM



# SOMMAIRE



Logements locatifs  
impasse du Clos Préau



École de football



Sophie Adriansen,  
scénariste de BD  
invitée à la bibliothèque



Faut le « Fer » :  
Michel Chardon  
devant son oeuvre



Hôtel à insectes  
réalisé par les élèves de  
l'école Joseph Ernault



Aménagement dans le taillis



## Editorial du maire

Chères Oisseliennes, Chers Oisseliens,

L'année 2020 s'est terminée en laissant la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. J'espère que cette période festive vous a permis à tous d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise épidémique.

Je souhaite retenir de cette année passée la valeur de solidarité, celle sous toutes ses formes et sur laquelle nous avons pu compter et qui nous a permis de traverser les moments les plus difficiles. La solidarité se joue aussi avec nos commerces de proximité dont les activités sont largement impactées. Je vous invite à les soutenir en les faisant travailler, ils ont besoin cette année plus que jamais de notre soutien.

Prenons quelques instants afin de résumer cette année. Nous pouvons, nous féliciter de l'arrivée d'un second médecin généraliste à Oisseau, fruit du travail d'une équipe municipale et de divers intervenants. De même pour notre boulangerie, avec la venue d'un couple de boulangers dans le bâtiment construit et pensé par la municipalité. Les travaux concernant la construction de deux maisons jumelées, Impasse du Clos Préau avancent bien, la charpente est posée et ce malgré les difficultés rencontrées par les périodes de confinement. Ces projets sont autant des investissements humains que financiers.

Le tissu associatif mis par voie de fait en sommeil, ne manque pas d'idées. Le Comité des Fêtes va proposer à partir de mi-janvier un marché hebdomadaire le mardi soir sur la Place de l'Église. Je profite de cette annonce pour remercier toutes les personnes qui consacrent de leur temps pour entretenir cette vie locale, riche dans le bien vivre ensemble.

Il nous tient aussi à cœur de pérenniser notre patrimoine en le réhabilitant, le logement du presbytère vacant depuis le départ du Père Joseph Horion va être rénové afin de pouvoir répondre aux besoins de logements. De même qu'une nouvelle tranche d'enfouissement de réseaux aériens va également concerner un secteur de Oisseau.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas et les projets nous animent.

Malgré l'absence de cérémonie des vœux, à mon grand regret, par prudence envers vous, je tiens à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, une Bonne Année 2021, de la réussite dans vos projets et tout particulièrement une bonne santé.

Prenez soin de vous.

Stéphane MANCEAU

# Les travaux de la nouvelle année

Un point sur ceux en cours de réalisation et ceux qui vont voir le jour cette année  
Les travaux ne connaissent pas de répit, même avec l'arrivée de 2021

## Que deviendra le bâtiment du Presbytère ?

C'est encore une question mais déjà un peu plus qu'une idée de réponse derrière le point d'interrogation.  
Explications...



### La rénovation du logement est programmée.

Depuis le départ du dernier prêtre, le presbytère est vide. Dans l'optique de la rénovation du logement, nous avons confié une étude préliminaire au bureau Atrium de Mayenne. La superficie habitable est de 170 m<sup>2</sup>.

Une surface répartie de la façon suivante :

- à l'étage : quatre chambres, salle de bains, WC,
- au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour et cellier.

L'implantation des espaces ne sera pas modifiée. La priorité sera axée sur l'isolation thermique qui s'inscrit dans l'amélioration des performances énergétiques qui doit atteindre 40 % d'économie par rapport à la situation actuelle.

Un diagnostic de performance énergétique a été réalisé par le cabinet AGENDA de Mayenne. Un second sera réalisé après les travaux pour valider les objectifs que

nous avons fixés. Ces travaux comprendront l'isolation par l'intérieur, le remplacement des menuiseries, du système de chauffage et de la VMC.

**Cet avant-projet annonce un estimatif de travaux de 179 680 €HT.**

Le conseil municipal a décidé de mener ces travaux pour cette année 2021. L'ancien presbytère se dévoilera ensuite en maison de location.

## Du neuf Impasse du Clos Préau : Construction de deux logements locatifs

Dans l'édition du journal d'information municipal de juillet 2020, le maire annonçait le projet de construction de deux logements à usage locatif, impasse du Clos Préau.

A ce moment-là, le dossier confié au cabinet Artizen qui assure la maîtrise d'œuvre était bien avancé. Implantation, type de bâtiment, matériaux, etc...

**Les travaux ont débuté le 20 juillet par le terrassement et les fondations.**

Début décembre, la charpente était installée. Ces travaux devraient se poursuivre encore quelques mois. Ces deux logements accolés de 105 m<sup>2</sup> chacun comprend 3 chambres avec séjour, cellier, salle de bain, une terrasse de 20 m<sup>2</sup> et un garage de 21,40 m<sup>2</sup>.

La commune a contracté un prêt à la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine pour 100 000 € à taux fixe de 0.94 % pour une période de 15 ans.

**Le coût du marché s'élève à 371 288,67 €TTC.**

**Les subventions allouées s'élèvent à 182 741,03 €**



Détail des subventions : Aide à l'habitat par le Département à utiliser pendant le mandat (2015-2021) 76 000 € (DETR), Dotation aux Équipements des Territoires Ruraux : 60 695,65 € (DSIL), Dotation de Soutien à l'Investissement Local : 46 045,38 €

## Les jeux seront faits pour les enfants avant le printemps

Cet aménagement conçu en aluminium, plastique recyclé et lamellé collé propose six activités ludiques pour la tranche d'âge de 2 à 12 ans, pour un coût de **22 943,40 € HT** (cette acquisition fait l'objet d'une demande de subvention auprès du département au titre du plan Mayenne relance). Les plans sont approuvés et les structures commandées.



Nous nous étions engagés à déployer des équipements structurants pour développer la vie et l'animation au centre du bourg. En complément de l'espace multisports déjà existant, ces nouveaux équipements permettront d'offrir aux plus jeunes un service de loisirs et de créer aussi du lien social entre les familles. Ces deux ouvrages seront installés à proximité du terrain multisports situé derrière la mairie. La proposition de l'entreprise Synchronicity, basée à Guidel (56) a retenu notre attention. Le devis proposé comprend un accueil pour 22 enfants de 2 à 12 ans sur une structure multifonctions désignée Catapla avec 6 fonctions ludiques et un portique de 2 balançoires (1 nid d'oiseau + 1 siège), pour 4 enfants de 2 à 12 ans.

L'installation est prévue courant janvier 2021.

Les services techniques de la mairie se chargeront

d'installer les dalles alvéolées au sol pour la sécurité des enfants. Emprise au sol du jeu Catalpa : 74,33 m<sup>2</sup>.

## Des rues apaisées pour un meilleur partage de l'espace public

La vitesse excessive des automobilistes est un des principaux facteurs d'insécurité et de stress pour les piétons et les cyclistes. Il est donc temps d'agir pour permettre une circulation apaisée respectueuse des usagers et des besoins de chacun.

### Qu'est-ce qu'un schéma de circulation apaisée ?

Un schéma de circulation apaisée regroupe toutes les actions qui sont, ou qui peuvent être, mises en œuvre en milieu urbain. Il s'agit pour les automobilistes, cyclistes et piétons, de partager l'espace public. C'est un peu comme une conciliation entre le code de la route et un nouveau code de la rue. L'ensemble des usagers doivent se partager les rues, les parkings, les trottoirs. L'objectif est que piétons et voitures puissent vivre ensemble, circuler dans le bourg. Bien sûr, il faut que les automobilistes aient un comportement adapté.



Dans le cadre de la sécurité routière, le projet nous concerne tous, quel que soit notre mode de déplacement. C'est un projet ambitieux aux enjeux multiples.

### Une réflexion est engagée : Comment organiser, concerter, étudier, financer et réaliser ces travaux ?

C'est à ce futur, que vos élus ont à cœur de mener à bien tout en maîtrisant le budget et la partie technique des modifications à venir. Nous y consacrerons le temps nécessaire avec à terme la mise en place de la circulation apaisée en plusieurs étapes d'aménagements.

Une première réunion d'information s'est tenue à la mairie avec les élus, en présence de Sylvie Garnier, référente Territoriale à la direction départementale des territoires (DDT), le 21 octobre dernier. L'objectif, était d'avoir une vision globale de ce projet et de fixer les perspectives de développement. Au début de l'année 2021, des groupes d'élus seront créés en commission.

### Visibilité - Lisibilité - Cohérence

Chacun d'eux aura un secteur attribué avec différents critères à analyser : Ambiance urbaine ; Gestion des flux des usagers ; Partage de la voirie ; Gestion des intersections ; Type de voiries ; Signalisations ; Aménagements piétons ; Aménagements voiries ; Stationnements... Autant de facteurs qui devront être pris en compte et analysés pour une circulation apaisée.

Après la collecte de ces informations, nous retiendrons un bureau d'étude qui établira un schéma directeur de circulation apaisée et lancerons un appel d'offres pour sélectionner les entreprises. Un bourg à l'image de Oisseau, il nous reste donc, beaucoup de chemin à parcourir avant de voir ce projet aboutir.

# Recrutement d'un deuxième médecin

## Un deuxième médecin est installé à la maison de santé



Alors que la désertification médicale est un sujet récurrent en milieu rural et particulièrement dans le Nord-Mayenne, la commune de Oisseau a lancé en novembre 2019 un appel pour un second médecin avec l'aide d'un cabinet spécialisé de recrutement.

La maison de santé pluridisciplinaire n'accueillait qu'un seul médecin, insuffisant pour répondre à la nombreuse patientèle du Nord Mayenne.

**Ce manque vient d'être enfin résolu avec l'arrivée du docteur Cécilia Hajnalka Polgar (46 ans) en provenance de Roumanie.** Elle a débuté son activité le 1<sup>er</sup> octobre aux côtés du docteur Johann Marchand. La professionnelle de santé parle couramment français. Pour l'accompagner et l'aider à s'installer dans notre commune, le conseil a décidé de prendre

en charge son loyer personnel de 400 € pour une durée de 6 mois jusqu'au 14 mars 2021. La présence d'un médecin à temps plein est un atout indéniable pour l'attractivité du territoire et répond à une attente forte des habitants des communes environnantes. Il permet ainsi de renforcer les services de santé de proximité.

Le Docteur en pharmacie, Myriam Lemétayer et le Docteur Johann Marchand ont contribué financièrement à son installation aux côtés de la Mairie !

## Ecole Joseph Ernault - Education-jeunesse

### HOMMAGE : Françoise Pertuis nous a quittés

**Il est comme ça, sur le chemin de la vie, des êtres attachants. Alors quand le lien se rompt brutalement, la douleur est vive. Françoise faisait partie de ceux-là. L'annonce de sa disparition en août dernier, nous a tous profondément bouleversés.**

Enfants et adultes, qui ont eu la chance de croiser le chemin de Françoise, savent quelle personne généreuse, douce et attentive elle a été envers les enfants. Agent accompli, ayant gravi tous les échelons à force de passion et d'exigence envers elle-même, Françoise a toujours fait honneur à son métier d'ATSEM.

Les élèves de l'école Joseph Ernault n'oublieront jamais les jours où ils ont croisé Françoise quand ils avaient un petit chagrin. Que de petits et grands services rendus à cet égard.



Pour rendre hommage à leur ATSEM, les élèves ont planté dans le jardin de l'établissement scolaire un pommier. Chaque élève a peint une plaquette de bois avec un cœur et son nom. Françoise continuera de vivre dans le cœur de tous les enfants.

A sa famille durement éprouvée, nous exprimons notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.



Plaquette réalisée par Valentin Dieuaide

## La rentrée scolaire a pris son rythme malgré la Covid

Afin de protéger les élèves et le personnel, la reprise de l'école s'est faite dans le respect des règles sanitaires. Un protocole sanitaire renforcé a permis d'accueillir tous les élèves dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte.

L'accès aux accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et uniquement pour les classes de PS-GS.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde : le lavage des mains, le port du masque dès le CP, le nettoyage et l'aération des locaux, la limitation du brassage entre élèves de groupes différents.

La restauration scolaire est organisée dans la salle des fêtes en respectant une distance d'un mètre entre élèves. Il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe (classe) ensemble et toujours à la même table.

Ces mesures peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur le territoire et des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

## Environnement

### Des réaménagements dans le taillis du Vallon

#### Un exemple de concertation et d'entraide



En 2010, les élèves du lycée Rochefeuille avaient aménagé le sentier avec des barrières et des poteaux en bois pour sécuriser certains passages. Dix ans plus tard, ces structures se sont détériorées au point qu'il a fallu les changer. La décision de remplacer ces installations par des montures métalliques plus résistantes dans le temps nous a semblé la plus pertinente.

Le chantier a été réalisé en septembre lors de la journée citoyenne en présence d'une dizaine de bénévoles. Quarante mats métalliques de 1,50 mètre ont été nécessaires. L'ensemble est relié par un cordage.

Le sentier labellisé par Mayenne Nature Environnement en avril 2009, s'inscrit dans une démarche sur le chemin de la nature. C'est un sentier pédagogique où les enfants et les adultes peuvent découvrir la flore locale dans sa biodiversité.



**Pour découvrir le site, nous vous invitons à vous rendre place Fernand Moisson (mairie), point de départ de la balade. Pour ceux qui aiment crapahuter, ce parcours de 4,6 km est un peu sportif. Une nouvelle signalisation sur fond jaune a été posée.**

Coût des aménagements : 2 273.67 €.

Subventions : 878.36 €.

## Restauration du cours de la Colmont à Quincampoix

Il n'aura fallu que 4 jours de travaux, les chenilles dans l'eau et environ 700 tonnes de rochers et de cailloux à l'entreprise SNTP Salmon pour réaliser en amont de l'ancienne usine du Vallon, le chantier de restauration de la rivière au niveau de Quincampoix.



« Ces travaux sont le fruit d'un travail de collaboration entre les différents acteurs du territoire », assure Axel Roiné, technicien rivière et bocage à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM).

« L'objectif de ces aménagements a pour principe d'améliorer de façon générale le milieu, la qualité d'eau et la biologie, en diversifiant les écoulements ainsi que la granulométrie, taille des cailloux, et de créer des habitats pour augmenter la capacité d'accueil de la faune aquatique ». Si l'arasement du seuil du Vallon réalisé en octobre 2013 a été bénéfique au milieu, il n'a pas eu l'évolution escomptée. « Nous retrouvons aujourd'hui un peuplement piscicole mixte », assure Bastien Greu, technicien milieux aquatiques à la Fédération Départemental pour la Pêche de la Mayenne. « Cependant, le cours d'eau reste trop large en période de basse eau et le substrat trop fin puisque composé essentiellement de sables et de limons ». La SNTP SALMON a créé une banquette en enrochement de 247 m<sup>2</sup> et mis en place 2 épis de blocs qui permettront de resserrer la rivière pour former une sinuosité. « L'ajout de blocs éparpillés dans le cours d'eau permet de créer des caches et de diversifier les écoulements ».

### Poursuite des actions en faveur de l'eau

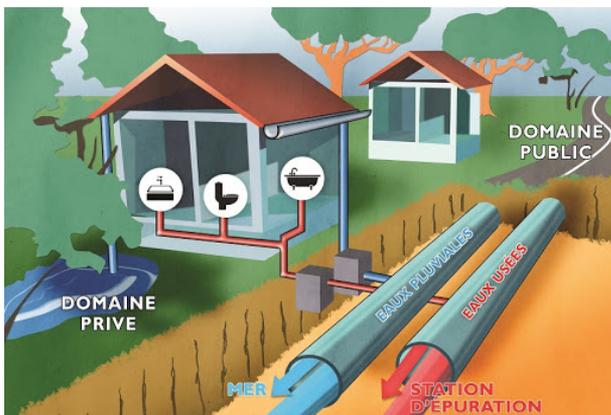
Une deuxième tranche de travaux est prévue en octobre 2021 après la passerelle. « Ce laps de temps, permettra de lisser les dépenses et d'ajuster la première phase de travaux d'enrochements en amont de la passerelle, selon son comportement ». La CCBM qui possède un Contrat Territorial des Milieux Aquatiques sur le bassin-versant de la Colmont a engagé des actions en faveur des milieux aquatiques et a mis en place un partenariat avec la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Mayenne (FDPPMA53). Le but est de renforcer les actions sur le terrain par des moyens techniques et financiers.

**Financeurs** : Agence de l'Eau Loire Bretagne : 50 % ; Conseil Régional des Pays de la Loire : 10 % ; Conseil Départemental de la Mayenne : 20 % ; Communauté de Communes du Bocage Mayennais : 10 % ; Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Mayenne : 10 %.

**Coût des travaux à hauteur de 20 000,00 €.**

## La traque des eaux claires parasites

### Entretien du réseau d'assainissement collectif



Suite aux divers contrôles d'auto-surveillance du fonctionnement de notre réseau d'assainissement, un constat de non conformité a été relevé.

La Direction Départementale des Territoires et notamment le service « **Eau, Biodiversité, Usage de l'eau et pollution** », nous demande de remédier à ces dysfonctionnements.

L'estimation chiffrée et établie sur un cahier des charges par le SATESE (1), « Direction du développement durable et de la mobilité », s'élève à 35 000 €. Nous avons sollicité les subventions que nous avons adressées au Conseil Départemental qui fera suivre à l'Agence de l'Eau.

Le lancement du schéma directeur d'assainissement collectif confié à la société Hydracos a commencé le 6 juillet 2020. Il se poursuivra jusqu'en mars 2021 avec des relevés

topographiques, cartographiques et hygrométriques du réseau.

Le réseau d'assainissement collectif (2) absorbe beaucoup trop d'eau de sol, dite « Eau parasite ». Cet afflux d'eau vient diluer les eaux usées et entraîne un fonctionnement intense et anormal du poste de relevage principal pour évacuer les effluents vers les lagunes de la station d'épuration des Avoilles. La mise aux normes et la sécurisation de ce poste sera à l'ordre du jour en même temps que la remise en état des canalisations aux endroits dégradés afin de stopper toute infiltration d'eau du sol. En parallèle de ces relevés nous avons demandé que soit cartographié le réseau pluvial. Celui-ci est, à ce jour, totalement dépourvu de plan. **Montant de cette étude : 4 080 € TTC.**

### (1) Qu'est-ce le SATESE ? Une assistance pour l'exploitation des systèmes d'assainissement.

Depuis 1996, année de création du SATESE, le Conseil Départemental s'est engagé dans des actions visant à améliorer le fonctionnement des ensembles épuratoires. Cette cellule apporte aux collectivités compétentes une assistance technique dans le domaine de l'assainissement. Le SATESE, service du Conseil Départemental est subventionné par les Agences de l'Eau, qui conseillent les maîtres d'ouvrage et exploitants de stations d'épuration.

(2) Qu'est-ce que l'assainissement collectif ? L'assainissement collectif a pour objet l'évacuation et le traitement des eaux usées. Les eaux usées désignent les eaux provenant des WC, du lavabo, de la cuisine, du lave-linge... Elles ne peuvent pas être rejetées dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc être traitées pour prévenir les risques de pollution.

## Conseils de jardinage

### Une fausse bonne idée : le sel pour désherber



#### Du sel pour désherber

Depuis l'interdiction de l'utilisation des pesticides de synthèse et donc des désherbants, la mode est à l'épandage de sel notamment de déneigement pour détruire les herbes des allées, des cours et autres surfaces gravillonnées. **C'est interdit !**

Quand bien même à première vue, c'est efficace pour désherber, pour le reste c'est un désastre. Le sel est un véritable poison pour les plantes et les sols (déshydratation des plantes, destruction de la vie du sol). Une fois dans le sol, il reste en place et donc nuit durablement à la vie. A la première pluie, le surplus de sel ruisselle vers d'autres espaces jardin ou caniveau et a des conséquences catastrophiques : dépérissement des plantes, salinisation du cours d'eau portant atteinte à la vie aquatique.

**Avant de vouloir éradiquer les herbes qui nous entourent, posons-nous la question : est-ce que ces herbes me gênent ?**

Une vraie bonne idée qui apporte la solution à cette fausse bonne idée : le paillage organique. Au jardin, le paillage organique est la solution pour désherber, limiter les arrosages, enrichir le sol en humus et donc équilibrer son sol.

## Attention, trop d'erreurs de tri dans les conteneurs d'emballages recyclables (jaunes)



Les erreurs de tri ont des conséquences pour les contribuables qui devront payer pour ces incivilités

Quotidiennement, un trop grand nombre de « déchets indésirables » sont trouvés dans les emballages recyclables, soit 20 % en moyenne. On appelle ces déchets des erreurs de tri et ils ne sont pas sans conséquence. Dans certains cas, ces erreurs sont sans gravité et partent d'un bon sentiment ou d'une simple étourderie, mais il arrive qu'il s'agît d'incivilités.



### Quelles sont ces erreurs de tri ?

Objets en plastique, protections hygiéniques, restes alimentaires divers, ordures ménagères, masques chirurgicaux et bien d'autres...

## Quelles sont les conséquences de ces erreurs de tri ?

### - des coûts supplémentaires :

Ces erreurs font l'objet d'une double facturation : ils passent par la chaîne de tri, puis sont incinérés.

Le coût du transport double également puisque ce n'est pas un, mais deux trajets qui seront effectués : du conteneur au centre de tri, puis du centre de tri au centre d'incinération.

### - des dangers pour la santé :

Des objets tranchants (exemple : verre brisé) ou piquants (exemple : aiguilles) peuvent blesser les opérateurs qui interviennent à proximité des installations de tri. Les protections hygiéniques souillées, les masques jetables, les restes alimentaires ou encore les cadavres d'animaux peuvent également nuire à la santé de tous.

## Comment bien trier ?

Le mieux est de se référer aux consignes transmises par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais par le biais des affichages sur les conteneurs, les mémo-tris et le site internet.

**Pour rappel :** dans les conteneurs d'emballages recyclables (jaunes), ce sont uniquement les emballages en vrac, vides et sans restes alimentaires qui doivent être déposés et non des objets en plastiques (jouets) et métalliques (casseroles).

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont à déposer dans les conteneurs de verre (verts), en vrac et vides sans restes alimentaires.

## Gants et masques à usage unique : à ne pas jeter n'importe où !



Négligemment abandonnés sur les trottoirs, les masques, gants ou lingettes usagés sont sources de pollution et de risque sanitaire.

L'abandon de ces équipements de protection met non seulement en danger l'environnement, mais également la santé de tous, en particulier celle du personnel d'entretien et des agents de collecte, risquant la propagation du virus.

Les masques, gants, lingettes et mouchoirs à usage unique sont à jeter dans un sac fermé dans les conteneurs d'ordures ménagères afin d'être incinérés pour éviter toute contamination.

## Collecte de pneus agricoles en 2021 !



L'année dernière, 165 tonnes de pneus ont été collectés pour 39 exploitations bénéficiaires. Ils ont été envoyés à la cimenterie Lafarge, à Saint-Pierre-la-Cour (en Mayenne) pour être broyés et utilisés comme combustibles.

**La collecte de pneus agricoles est reconduite pour l'année 2021.**

Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires sont acceptés, sans jantes et sans corps étrangers. Les pneus de camion sont refusés. Le coût restant à charge pour les agriculteurs s'élève à 70 € TTC / tonne.

Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts. Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer, sont ouvertes auprès du service Propreté du Bocage Mayennais au 02.43.08.15.69 ou [laetitia.bessiral@bocage-mayennais.fr](mailto:laetitia.bessiral@bocage-mayennais.fr).

## Si ça ne paie pas ça débarrasse et cela rend encore service

### Couettes et oreillers, recyclez-les !

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier**, les couettes et oreillers seront à séparer des autres déchets afin qu'ils soient recyclés.

Ainsi, pour les quatre déchetteries de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (Ambrières-les-Vallées, Gorron, Oisseau et Saint-Mars-sur-la-Futaie), un contenant sera prévu à cet effet et situé près de la benne meubles.



## Que deviennent les meubles ?



Trier le mobilier permettra de donner une seconde vie à tous les objets de la maison. Ainsi collectés, la vieille armoire pourra être transformée en panneaux de particules pour fabriquer un autre meuble, le vieux fauteuil sera broyé pour servir à fabriquer un combustible et le latex du matelas usagé pourra être utilisé pour fabriquer les tapis de stabulation des vaches. A ce jour, près de 95 % du mobilier est recyclé ou valorisé. Un effort auquel tous les citoyens sont invités à participer !

## Qui est Eco-mobilier ?

Eco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'Etat, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagers.

Éco-mobilier met en place des solutions de collecte et de valorisation en partenariat avec les collectivités territoriales, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (Réseau des ressourceries et Emmaüs) et les professionnels de l'ameublement.

# Notre beau sapin de Noël, un travail collectif

## Plein feu sur les illuminations

### Un peu de magie en ces temps difficiles ne fait de mal à personne

Pour les fêtes de fin d'année, Oisseau s'est décoré aux couleurs de Noël. Après l'installation et la mise en lumière des illuminations dans la rue Ambroise de Loré par la société Plein Ciel d'Evron, le sapin de Noël est bien arrivé sur la Place de l'Eglise.



#### Mon beau sapin, d'où viens-tu ?

Coupé quelques heures plus tôt dans le jardin de M. Mansard Moïse, le sapin des fêtes de fin d'année a été dressé **le vendredi 27 novembre** peu avant 16 heures. La manœuvre était impressionnante mais n'a pris que quelques minutes. Ce grand arbre de 9 mètres de hauteur a été décoré et illuminé.

Cette décoration de Noël n'aurait pu se faire sans la participation de deux artisans charpentiers-couvreurs locaux, **Roger Bouglé** de Oisseau et **Didier Gautier** de Châtillon-sur-Colmont. Bénévolement, ces deux artisans ont réalisé un travail extraordinaire. Sans eux, il n'y aurait pas de sapin de Noël sur la Place de l'Eglise. On n'oubliera pas, David Pertuis, qui depuis deux ans nous offrent des sapins que nous remettons aux commerçants. Merci aussi à nos agents communaux, **Thierry Ridereau** et **Anthony Ravé** qui ont apporté leur professionnalisme et leur expérience dans ces diverses installations. Les décors dans le sapin et les paquets cadeaux ont été réalisés sous la responsabilité de Patricia Ridereau pendant le centre de loisirs.

### Un sapin de Noël à « fer » soi-même



Imaginer une décoration de fêtes sans sapin, c'est un peu comme un repas qui se finit sans une note sucrée : on reste sur sa faim. Surfant sur la vague d'une idée originale, Michel Chardon a créé un sapin de Noël tout en fer. Une alternative au sapin traditionnel, un arbre qui ne ressemble à aucun autre.

Avant de réaliser cette œuvre, Michel a fait un croquis au 1/10<sup>ème</sup>. Voyant que le plan était bon, il a poursuivi cette fois-ci en grandeur réelle. Profitant du confinement, Michel Chardon a soudé et réalisé les courbes des branches avec un appareil spécialement conçu pour cette occasion, dans son atelier personnel. L'œuvre terminée, il l'a offert à la commune.

**Mon beau sapin, roi des forêts, a été installé devant la mairie... Du bel ouvrage pour le plaisir de tous.**

**Noël 2021 : recherchons sapin pour la place de l'église**

**Nous contacter : 02 43 00 11 21**

# Informations pratiques

## La fresque sportive réalisée lors du chantier argent de poche

Pendant l'été, du 6 au 8 juillet, six Oisseliens de 15 à 17 ans, ont réalisé une fresque sur la façade du mur de la buvette de l'ASO. Ce chantier argent de poche était organisé par la Mairie, la Maison Initiatives Jeunesse (MIJ) en partenariat avec l'association sportive de football.

Quatre jeunes de 15 ans, Maxime Lebreuil, Alexis Martel, Davy Mortier et Clara Laouéan effectuaient leur première découverte d'un chantier argent de poche. « **Leur participation est un acte citoyen vu leur jeunesse. Ils ont été rémunérés avec des bons d'achat pour des vêtements de sport, ballons ou autres de leur choix** », détaillait Nathalie Guesdon de la Mij.



Kélig L'Hostis et Lorenzo Pacory (17 ans) ont perçu une rémunération de 15 euros par demi-journée de travail. Dans le même temps l'intérieur des vestiaires a été repeint par les joueurs du club.

### Inscriptions pour l'année 2021 :

- Hiver : semaine 5
- Printemps : semaine 14
- Été : semaine 22
- Toussaint : semaine 39
- Noël : semaine 48

Contact au 06 72 37 08 35 ou [mij@orange.fr](mailto:mij@orange.fr)

Kélig L'Hostis (17 ans) ; Lorenzo Pacory (17 ans) ; Alexis Martel (15 ans) ; Davy Mortier (15 ans), Maxime Lebreuil (15 ans). (Absente, Clara Laouéan).

## Une cérémonie en comité restreint

### Clémence Manceau, porte-drapeau du souvenir 1914-1918

C'est dans un contexte particulier que la commémoration du 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée le mercredi 11 novembre.

Clémence Manceau, 14 ans, participait pour la première fois en qualité de porte-drapeau : « **Un honneur** » pour elle. Clémence est élève de 3<sup>ème</sup> au collège Léo-Ferré à Ambrières-les-Vallées. Elle participe à la classe défense et sécurité créée en 2015 à l'initiative de Philippe Colas, son professeur. Monsieur le Maire est venu rappeler les circonstances de l'armistice du 11 novembre 1918 qui fit 82 Oisseliens « **Morts pour la France** ». « **Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe du soldat inconnu. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps. Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Des centaines de milliers de soldats furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent aux champs d'honneur** ».



## Don du Sang : les besoins restent constants

**Donner son sang, c'est sauver des vies**

**Donner son sang, ne prend qu'1 heure, mais le service rendu est démultiplié.**

**Donner son sang, c'est un geste simple et solidaire.**

Vous pesez au moins 50 kg, vous avez entre 18 et 70 ans. Une équipe de médecins et d'infirmier(e)s, accompagnée de volontaires de ADSB du Pays d'Ambrières est là pour vous accueillir lors des prochaines collectes qui auront lieu en 2021 aux dates suivantes :

**Ambrières-les-Vallées : les mardis 19 janvier - 20 avril - 15 juin - 17 août - 16 novembre.**

Don de sang et de plasma, Maison du don 14, rue du Père Domagné 53000 Laval. RDV par téléphone au 02 43 66 90 00. (Se munir d'une carte d'identité).

**Bon à savoir :** La durée de vie des produits sanguins : Cinq jours pour les plaquettes – Quarante-deux jours pour les globules rouges et un an pour le plasma. Les femmes peuvent faire jusqu'à quatre dons de sang total par an et six dons pour les hommes.



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

### Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...
- **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



*Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer*



*La découverte du Véloraïl à Saint Loup du Gast*



*Des ateliers peinture pour apprendre et se détendre*

### Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook@epidubocage ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !

*Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie,  
l'animatrice de l'Epi du Bocage*



**02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90**

**✉ [epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr)**

**@epidubocage**

# Les moments forts de l'EHPAD de la Colmont

## Ehpad : Maria Moulière a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire

Née le 4 novembre 1920 à Contest, Maria Moulière vient de fêter son 100<sup>ème</sup> anniversaire à l'Ehpad de la Colmont.



Malgré le contexte sanitaire, ses enfants, Bernard, Monique, Colette et Jean-Louis ont pu vivre en sa présence, un moment important en venant la rencontrer à tour de rôle, pour lui témoigner leur amour et lui offrir des fleurs et du chocolat.

**Maria Moulière** a fêté cet événement également avec les résidents de la Colmont, autour d'un repas qui avait pour thème l'automne. A cette occasion, les cuisiniers avaient confectionné un gâteau d'anniversaire, partagé entre tous les résidents, dans un moment festif même pendant le confinement.

### Une vie de travail et de bonheur qui a traversé le siècle

Maria Jouis s'est mariée avec Bernard Moulière le 23 mai 1943 à Placé. Tous les deux étaient cultivateurs aux Essarts jusqu'en 1984, année de leur retraite dans le bourg de Placé. Ils ont eu quatre enfants, Bernard, (1944), Monique (1945), Colette (1949) et Jean-Louis (1950). Bernard Moulière est décédé en 1994.

Maria Moulière a 12 petits enfants, 27 arrières petits-enfants et 3 arrières arrières petits-enfants. La centenaire arrivée dans l'établissement de Oisseau en 2016, participe toujours aux activités et à la lecture du journal.

## Résidence la Colmont : La vie se passe paisiblement

Des fleurs offertes par la Tige Locale et des fleuristes de Mayenne



**Témoignage :** A cause de la pandémie, les résidents ont eu une année difficile. Au premier confinement, au printemps, tous avaient pu garder le lien avec leurs familles via les rendez-vous Skype et le site Familizz. Cette application a permis aux familles de voir ce qu'il se passait à la résidence grâce aux photos et vidéos. Après le déconfinement, les visites ont pu reprendre avec des rendez-vous encadrés et la vie a repris son cours tout au long de l'été.

L'équipe d'animation a continué de communiquer avec les familles via le site en l'alimentant chaque jour de photos, vidéos, menus et journal d'animation. Avec les beaux jours de l'été les résidents ont pu partager des barbecues avec le personnel présent sur la terrasse. Les activités ont été diverses et variées malgré le confinement et la pandémie.

### Convivialité, partage, aide entre les résidents.

Avec le contexte sanitaire, les résidents ne peuvent plus sortir. Ils ne peuvent plus aller au cinéma ou faire des courses, ou bien encore se balader en campagne. On a dû adapter les animations en fonction du confinement. Malgré tout, les résidents ont gardé leur bonne humeur et leur joie de vivre en participant activement aux activités proposées. L'activité préférée est le loto auquel une vingtaine de résidents participent chaque vendredi après-midi.

### Deuxième confinement

Le deuxième a été un moment dur et éprouvant pour les résidents et leurs familles. Heureusement, les visites d'une demi-heure ont été autorisées sur rendez-vous dans un lieu dédié et encadré par l'équipe soignante.

# BIBLIOTHEQUE

Du fait de la pandémie, nous avons décidé d'annuler les visites à l'EHPAD, les accueils des enfants de l'école et les accueils bébés lecteurs.

## Animations 2020

### ❖ Premiers romans 2020

28 janvier, à la bibliothèque de Oisseau, présentation des 16 romans sélectionnés par Lecture en Tête, devant une quinzaine de personnes.

Malheureusement, en raison du confinement, le Festival n'a pas pu avoir lieu.

Venez emprunter les Premiers romans de la sélection 2021.

### ❖ Prix Bull'gomme 53

17 enfants ont participé au Prix Bull'gomme 2020, 3 d'entre eux ont été tirés au sort et ont reçu chacun la BD lauréate du prix, « Rackette-moi si tu peux » : FRANGER Noé, GODARD Mahé et TRIHAN Satine.

**24 septembre**, à la bibliothèque, rencontre de Sophie Adriansen, scénariste de la BD « Rackette-moi si tu peux », avec les élèves de CM1-CM2.

Début septembre, les BD du Prix Bull'gomme 2021 ont été présentées aux enfants des classes primaires. Les bulletins des 18 participants ont été envoyés à la BDM.

## Automne 2020

❖ **Exposition : Un Jardin nature** : du 13 octobre au 28 novembre, panneaux prêtés par Mayenne Nature Environnement et documents prêtés par la Bibliothèque départementale. Cette exposition a lieu dans le cadre du temps fort du Bocage « Un automne au naturel ».

**13 octobre, salle de la Mairie, apéro-rencontre avec Lise Gaudaire et Marc Loyon, photographes.** Leurs photos sur le Bocage mayennais ont été présentées lors d'une exposition au Centre d'Art Contemporain de Pontmain.

## A venir

La présentation des **Premiers Romans 2021** aura lieu le mardi 19 janvier 2021, 20 h 00, à la Médiathèque d'Ambrières.

**N'hésitez pas à revenir à la bibliothèque emprunter nos nouveautés : romans, documentaires ainsi que nos revues : 12 abonnements adultes et enfants (60 millions de consommateurs, Prima, So foot...), dans le respect des conditions sanitaires.**



## LES ASSOCIATIONS ACTEURS DE LA VIE COMMUNALE

### ZUMBA



Nicolas Piton  
coach sportif

L'association gym détente propose en plus des cours de zumba, des cours de gym fitness tous les jeudis de 19h30 à 20h30.

Cette année 2020 a été un peu particulière mais quand tout redeviendra dans l'ordre nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Les cours de Nicolas alternent cardio renforcement musculaire tout cela dans la bonne humeur.

**Renseignement auprès de Martine Chevillard 02 43 00 13 12**

**L'ensemble du bureau adresse à tous les oisseliens ses vœux de santé et de bonheur pour 2021**

L'Admr constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vivre chez elles, avec des services adaptés, grâce à la conjugaison de l'action de 12 bénévoles, 14 salariés et 1 secrétaire administrative.

Notre engagement au quotidien : Écoute – Entraide – Convivialité – Respect de la personne

Des aides financières possibles : 50 % de réduction ou crédit d'impôt, aides APA ou caisse de retraite pour les personnes âgées, sortir + ...

PAJE pour la garde des enfants... Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

L'Admr contribue au lien social en organisant des animations à la Marpa, 4 à 5 fois dans l'année. Mais, à cause de la pandémie, une seule animation a pu avoir lieu au début de l'année avec un après-midi crêpes.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Admr et ses services sont mobilisés quotidiennement auprès de tous ses publics aidés.

Cette crise sanitaire nous oblige chaque jour et pour chacune des interventions, à optimiser en permanence la sécurité des personnes aidées et des interventions, à optimiser en permanence la sécurité des personnes aidées et des intervenants. Les gestes barrières sont leur lot du quotidien. Elles font preuve de rigueur et de professionnalisme dans la continuité de leur travail. Bon à savoir : Admr de la Colmont, 13, rue Vauboire – 53100 Châtillon-sur-Colmont.

Tél. 02 43 03 65 61 – [admr-chatillon@orange.fr](mailto:admr-chatillon@orange.fr)

Contact local : Mme Berthe Le Court, 02 43 00 10 16 et 07 87 96 52 47

Portage des repas à domicile : Daniel Bourneuf, 02 48 00 12 38.

## COMITE DES FETES



Malgré la période difficile que nous traversons tous, le Comité des Fêtes reste actif et travaille sur ses projets dont celui du marché hebdomadaire qui aura lieu place de l'Église, **le mardi de 16 h 30 à 19 h 30 à partir du 12 janvier 2021**. Les stands côtoieront les commerces locaux ouverts. Un marché accueillant, authentique et traditionnel vous sera ainsi proposé.

Souhaitons que cette initiative dynamise la vie du bourg et que la population oisseliennaise et des environs adhère à cette idée dans le temps. Souhaitons aussi

que ce rendez-vous convivial encourage le « **bien manger** » et le « **bien vivre ensemble** ».

Dans l'espoir de vous rencontrer sur le marché, le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Les personnes bénévoles souhaitant œuvrer pour l'association du Comité des Fêtes sont les bienvenues et peuvent se manifester auprès du président Chilpéric Niobey.

Contact : tél. 06 03 51 54 90.

## APE

Tout au long de l'année, l'association de parents d'élèves (APE) de l'école de Oisseau s'engage dans différentes actions, dans le but de récolter des fonds qui serviront à aider au financement de projets scolaires tels que sorties et voyages, spectacle de Noël, abonnements des enfants à l'École des Loisirs, distribution de masques enfants...

Depuis plusieurs années, l'APE rassemble des parents qui organisent des ventes de sapins, brioches, tombola, et surtout la grande soirée annuelle entrecôte/frites.



Toutefois au regard de la crise sanitaire, l'association modifie son programme et proposera uniquement une grande tombola sous forme de grille, comprenant dix cases. Deux cases par grille seront gagnantes : un sachet de saucissons de la boucherie Héron ou une brioche de la boulangerie O'Garden.

Le tirage final permettra de gagner : un bon d'achat de 100 € chez les commerçants de Mayenne, un robot Moulinex, un drone, des entrées pour le Puy du Fou et de nombreux autres lots.

**Bonne chance !**

## Association Sportive Oisseliennne : Une Saison Compliquée

La saison 2019 - 2020 s'est malheureusement terminée précocement suite à la pandémie de la Covid-19 et les mesures de précautions à mettre en œuvre afin de protéger la santé de tous, et malheureusement la nouvelle saison s'annonce tout autant perturbée. Cette nouvelle saison 2020 - 2021 s'annonce compliquée, après l'arrêt de dirigeants, les mutations et l'arrêt de joueurs en fin de saison dernière.



### **66 licenciés composent dorénavant notre association :**

7 dirigeants – 2 arbitres – 25 licenciés seniors, et vétérans – 4 licenciés U18-U19 – 6 licenciés (U14 – U15) – 9 licenciés (U13-U12) – 13 licenciés en Football d'Animation (U6 – U7 – U8 – U9 – U10 – U11) dont une féminine Jade Landais Souvestre...

Dirigé par le président Kévin Foucoïn et le fidèle jeune Alexis Martel, l'école de Football fonctionne tous les mercredis après-midi de 17 h à 18 h 15, à la satisfaction des parents.

Avec des plateaux, et des matchs le samedi, l'appui des parents est primordial dans l'organisation, notamment dans l'encadrement, l'accompagnement et pour le lavage des maillots, qu'ils en soient remerciés.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes (éducateurs, dirigeants, joueurs) qui seraient volontaires pour s'engager au sein de l'AS Oisseau et nous apporter leurs compétences, engagement et talents.

**Arbitrage :** Un départ important pour le Club, c'est celui de M. Ludovic Dulhac, notre arbitre depuis plus de 25 ans. Sa fidélité témoigne de son attachement à notre club, et son arbitrage a été exemplaire tant au niveau de la ligue que du district de football.

Et comme la nature a horreur du vide, Ludovic sera remplacé dans l'arbitrage au sein du club, par Alexis Martel, ce jeune d'Oisseau déjà très impliqué dans la vie du club, sans compter le président du club Kevin Foucoïn qui continuera lui aussi, à exercer ses fonctions d'arbitre.

**Finances :** C'est une vraie problématique. Nous n'avons pas eu les rentrées d'argent habituelles, avec l'annulation de notre soirée couscous, le tournoi de football, nos buvettes ce qui impactent notre trésorerie. Bien sûr, nous avons reçu 10 € par licencié grâce au Fonds de Solidarité mis en place par la Fédération, la ligue et le district de football. Cette aide, nous l'avons répercutée aux joueurs, en diminuant les licences de 10 € pour cette nouvelle saison.

Nous remercions nos sponsors : la crêperie « Le Petit Monde » à Fontaine Daniel, le garage Betton Yannick, et Aqua Energie à Oisseau, pour l'aide précieuse apportée cette saison.

**Pour mémoire la subvention municipale est de 1 200 €.**

**Vie de l'ASO :** Le chantier argent de poche mis en place en partenariat avec la mairie, la maison des initiatives jeunesse (MIJ) de Gorrion et l'association sportive de football a permis la réalisation d'une fresque représentant un footballeur aux couleurs du club, par 6 jeunes d'Oisseau, ainsi que la peinture extérieure des vestiaires. Les joueurs du club ayant réalisé la peinture intérieure des vestiaires.

Nous formulons le vœu de vous retrouver au plus vite au travers de nos prochaines organisations et que vous viendrez nombreux à nos prochaines manifestations, samedi 24 avril 2021 pour notre soirée couscous et les 26 et 27 juin 2021 pour notre traditionnel tournoi.

Aussi, continuez à vous protéger ainsi que vos proches pour enrayer ce fléau.

**Pour nous Contacter : Kévin Foucoïn, Président. Tel. 06 07 76 09 04.**

**Fier d'être Oissélien et Vive l'AS OISSEAU.**

## Caserne des trois Collines

Comme vous avez pu le constater, cette année nous avons dû nous adapter pour notre distribution annuelle des calendriers. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité, vos messages et votre reconnaissance. En cette période particulière, votre soutien est important. Nous n'avons pas eu le temps de finir notre distribution avant le confinement, nous continuerons dès que nous en aurons l'autorisation.

Habituellement, nous célébrons la St Barbe le premier week-end de décembre. C'est pour nous le moment de féliciter les sapeurs-pompiers médaillés et promus, d'effectuer le bilan de l'année tant sur les interventions, que les changements au sein du centre de secours. C'est aussi l'occasion de faire le lien avec les différentes collectivités, de les remercier ainsi que nos familles qui nous soutiennent dans notre engagement.

Depuis plusieurs années l'association organise la St Sylvestre, là aussi, comme beaucoup d'évènements en 2020, ces soirées sont malheureusement annulées.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Les Sapeurs-Pompiers des 3 Collines.



## OISSEAU RUNNING

L'année 2020 a été pour tous une année inédite, perturbée et parfois difficile à cause de l'épidémie. Notre association a été largement privée de ne pouvoir proposer ses activités habituelles de course à pied et de marche nordique à ses adhérents.

Il en a été de même pour tous les moments festifs que nous avons dû annuler : Pas de paëlla ni de Oisseliennne.

**Pour 2021, nous vous informerons dès qu'il sera possible de reprendre nos activités.**

Pour ceux qui souhaitent se joindre à notre association, n'hésitez pas à prendre des infos auprès du bureau via l'adresse mail : [oisseaurunning53@orange.fr](mailto:oisseaurunning53@orange.fr)

Nous sommes une cinquantaine d'adhérents qui nous retrouvons chaque semaine soit pour :

La marche nordique : le dimanche matin et le mercredi après-midi ou la course à pied : le dimanche matin et le mercredi soir.

Chacun vient pour le plaisir de faire une activité physique, ensemble.

Nous espérons que l'année 2021 sera plus active !! Retenez donc dès à présent les dates qui, nous permettront de nous retrouver :

- 13 juin : Paëlla
- 2 octobre : La Oisseliennne
- 1<sup>er</sup> décembre : Assemblée générale

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et surtout prenez bien soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

**A très bientôt sur nos chemins et routes de randonnée.**

**Le bureau**

# Calendrier prévisionnel 2021

- 04 Février..... Assemblée Générale Génération Mouvement, Salle des Fêtes**  
**06 Février..... Entrecôte-frites Association Parents d'Elèves, Salle des Fêtes (OPTION)**
- 07 Mars ..... Matinée Tripes Comité des Fêtes, Salle des Fêtes**  
**10 Mars ..... Concours de Belote Génération Mouvement, Salle des Fêtes**  
**26 Mars ..... Assemblée Générale Comité de Jumelage, Salle du Bignon**
- 24 Avril..... Soirée ASO, Salle des Fêtes (OPTION)**
- 02 Mai ..... Commémoration cérémonie du 8 Mai**  
**12 au 16 Mai ..... Déplacement à Walkershofen (Bavière)**
- 13 Juin ..... Paëlla Party Oiseau Running, Salle du Bignon**  
**18 Juin ..... Assemblée Générale ASO, Le Vallon**  
**19-20 Juin ..... ACO, Salle des Fêtes (OPTION)**  
**26-27 Juin ..... Tournoi de Football ASO**
- 02 Juillet ..... Soirée Buffet Oiseau Running pour les adhérents, Salle du Bignon**  
**03 Juillet ..... Comice du Pays d'Ambrières**  
**07 Juillet ..... Génération Mouvement Buffet pour les adhérents, Salle des Fêtes**
- 01 Septembre ..... Barbecue Génération Mouvement, Salle du Bignon**  
**11 Septembre ..... CCAS, Salle des Fêtes**  
**18 Septembre ..... Soirée Moules-Frites Comité des Fêtes, Salle des Fêtes**  
**25-26 Septembre.... Virades- « Donne ton souffle » Mucoviscidose, Salle des Fêtes**
- 02-03 Octobre..... Fête communale + courses Oiseau Running le 02.10.21  
Salle des Fêtes et Salle du Bignon**
- 09 Octobre..... Amicale des Trois Collines, Salle des Fêtes (OPTION)**  
**20 Octobre..... Concours de Belote Génération Mouvement, Salle des Fêtes**  
**24 Octobre..... Matinée Tripes ASO, Salle des Fêtes (OPTION)**
- 07 Novembre ..... Vin d'honneur cérémonie du 11 novembre A.F.N, Salle du Bignon**  
**07 Novembre ..... Loto Comité de Jumelage, Salle des Fêtes**  
**20-21 Novembre ..... Marché de Noël, Salle des Fêtes (OPTION)**
- 01 Décembre ..... Assemblée Générale, Oiseau Running, Salle du Bignon**  
**04-05 Décembre ..... Marché de Noël, Salle des Fêtes (OPTION)**  
**12 Décembre ..... Matinée Tripes Pêche**  
**15 Décembre ..... Repas de Noël Génération Mouvement, Salle des Fêtes**

## La commune s'équipe d'un camion benne



La commune a fait l'acquisition d'un camion Renault Master 3 L2 benne de marque Renault pour le service communal. Acquisition effectuée au garage Yannick Betton pour un montant de 20 833,33 € HT, soit 25 000 € TTC.

## BUDGET COMMUNE

### ↳ Budget primitif 2020

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 128 251.09 €.  
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 868 265.26 €.

### La fiscalité locale

Depuis 2009 les taux communaux sont inchangés  
Taxe d'habitation----- 15.66 %  
Taxe foncier bâti ----- 31.53 %  
Taxe foncière non bâti----- 42.60 %

### Tarifs cantine au 01/09/2020

- Repas enfant : 3.21 €
- Repas adulte : 6.42 €

## SUBVENTIONS votées en 2020 : 7 955 € aux associations

Comité des Fêtes .....	1 520 €
ASO football.....	1 200 €
Société de pêche .....	540 €
AFN .....	400 €
Génération Mouvement Oisseau .....	540 €
ADMR .....	800 €
Gym Détente.....	600 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers 3 collines .....	150 €
A.C.O (country).....	100 €
Jumelage .....	900 €
Groupement de défense contre les ennemis des cultures .....	455 €
OISSEAU Running .....	300 €
Amicale des parents d'élèves .....	100 €
Donne ton souffle.....	300 €
Banque alimentaire.....	50 €

## Budget primitif 2020

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 90 185.19 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 180 825.10 €.

## Tarifs 2020

- Abonnement annuel : 41,82 € H.T

- M3 consommé : 0,94 € H.T

## **LOTISSEMENT « Les Cerisiers »**

### Budget primitif 2020

La section de fonctionnement dépense : 134 666.30 €, recettes 165 817.34 € est votée en suréquilibre.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 163 391.57 € en dépenses et en recettes.

## **Commissions communautaires 2020**

**Economie-Emploi-Finances-Santé** Hervé Paumard, Adrien Martin, titulaires  
Ludovic Boullier, Aurélien Maçonay, suppléants

**Développement durable** ----- Hervé Paumard, Guillaume Jarry, titulaires  
Dominique Bouriaud, suppléant

**Tourisme**----- Jean-Pierre Garreau, Carine Sevin, titulaires  
Manuela Guerrier, Vanessa Péan, suppléantes

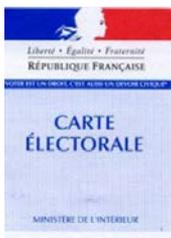
**Culture** ----- Carine Sevin, Manuela Guerrier, titulaires

**Solidarité Jeunesse**----- Berthe Le Court, Manuela Guerrier, titulaires  
Aurélien Maçonay, Laëtitia Leray, suppléants

**Environnement** ----- Jean-Pierre Garreau, Stéphane Manceau, titulaires  
Adrien Martin, suppléant

**Evaluation des transferts de charges** : Stéphane Manceau, titulaire et Guillaume Jarry, suppléant

**Référent de la Commission développement durable pour le bassin de vie d'Ambrières** : Stéphane Manceau



## **Commission de contrôle des listes électorales**

La commission de contrôle a deux missions :

– Elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion.

– Elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

La commission de contrôle se réunit soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire, soit entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour avant chaque scrutin, et en tout état de cause au moins une fois par an.

Ont été désignées, Berthe Le Court, titulaire et Laëtitia Leray, suppléante.

Un événement qui sort de l'ordinaire !  
Vous avez envie qu'on parle de vous !  
Contactez-nous à la Mairie

---

## Au pays des aurores boréales

### Valentin Dieuaide s'est inspiré de la nature pour créer son entreprise



*Les travaux sur bois de Valentin réalisés à partir d'essence de bois récupérée ou flottée, reflètent une profonde compréhension du matériau et de la forme.*

techniques du travail du bois. « **Je n'avais qu'un objectif, trouver un emploi dans l'entreprise locale qui employait une cinquantaine de personnes** ». Quatre semaines de bataille administrative seront nécessaires pour obtenir un stage non rémunéré d'un mois. Valentin affronte les conditions météorologiques extrêmes des nuits finlandaises. Chaque jour, à vélo ou à pied, Valentin affronte des températures polaires de  $-35^{\circ}$  pour se rendre à son travail.

Valentin va décrocher un autre contrat de quatre mois cette fois. « Ça m'a permis d'acquérir un savoir-faire de façonnage tel que le montage d'un couteau. Préparer les pièces, c'est une vraie technique d'assemblage ».

Le Oisselien apprendra à sculpter et graver les cornes de bois des rennes. De retour à Oisseau en mars 2019, Valentin se lance le défi de créer l'art finlandais chez lui.

### Au plus près de la nature

Couteaux, bijoux, bougeoirs, luminaires et porte-clefs, le panel de créations est varié. Offres personnalisées, sur mesure, selon la décoration intérieure, les particuliers peuvent passer commande auprès de Valentin Dieuaide.

**Contact** : Valentin Dieuaide 06 45 63 34 35. Mail : [artica.dieuaide@gmail.com](mailto:artica.dieuaide@gmail.com) et sur Instagram : Artica Création.

Après un voyage à Kalori en Finlande pour apprendre les techniques du travail du bois, Valentin Dieuaide, artisan créateur bois et résine, a décidé de créer sa propre entreprise « **Artica** », rue Ambroise-de-Loré à Oisseau.

C'est lors d'un voyage en 2016, que le jeune oisselien de 26 ans, a découvert le village de Kalori. « **Ce village se situe en Laponie, proche du cercle arctique. Le froid, les paysages, la culture locale, tout m'a plu** ». C'est en parcourant les rues et les commerces de village que Valentin va se découvrir une passion qui le conduira à en faire sa profession.

### Un voyage formateur en Finlande

« **C'est par hasard que j'ai découvert ces petites boutiques où l'on vendait des couteaux, des bijoux, magnets et divers motifs de décoration. Tout était fabriqué sur place** », confirme Valentin. « **Ici, les couteaux sont indispensables à la vie des hommes car ils sont de véritables outils de travail pour les hommes qui travaillent en forêt. C'est essentiel de toujours porter un puukko sur soi** ».

### La dureté de l'hiver Finlandais

Séduit par le bel ouvrage local, le jeune homme achète des articles pour les offrir à son retour en France, à sa famille et à ses amis. Pendant l'hiver 2018, Valentin retourne à Kalori pour apprendre les

## Franck Heron avec les honneurs de la confrérie de la tripière Fertoise

L'opiniâtreté a payé. La confrérie de la tripière Fertoise a remis à Franck et Aurélia Heron, artisans bouchers, le grand prix d'excellence des tripes cuisinées toutes catégories. Le 8 mars dernier, Franck a participé au concours de la tripière Fertoise et obtenu le grand prix d'excellence. « **Cette distinction devait être remise lors de la foire de La Ferté-Macé le 8 juin, mais à cause de l'épidémie elle a été reportée** », indique Jean-Luc Beaudet, grand Maître de la confrérie.



### Un savoir-faire



La confrérie de la Tripière fertoise a mis à l'honneur nos artisans boucher-charcutier

Les tripes proposées par Franck Héron, ont été sélectionnées pour leur aspect, l'odorat et différents critères gustatifs. « **La confrérie de la tripière a pour ambition de promouvoir la tripe en brochette fertoise et les tripes en vrac de la région** ». La recette de base est extrêmement simple avec les estomacs du bœuf, du pied de bœuf, un bouquet garni, des condiments, des carottes et tout le savoir-faire du professionnel.

« **Nous sommes fiers de voir des jeunes artisans valoriser les produits qu'ils travaillent. Franck et Aurélia subliment la profession. Ils défendent et mettent en valeur les produits locaux** », précise le grand Maître. « Cette illustre spécialité renforce l'identité et la notoriété de l'artisan Oisselien qui sans se replier sur lui-même sait cultiver des racines et traditions locales ».

## État civil à l'image de la vie

### *Naître.....un cadeau de la vie....*



JÉRÔME Thya, 53 rue Ambroise de Loré 08/07/2020

JOUVIN Victor, 6 bis Place de l'Eglise 18/07/2020

LEGEAY Liam, lieu-dit « Le Perron » 27/07/2020

BADOUARD HEULLIN Amélia, 18 Place de l'Eglise 12/08/2020

FORVEILLE Martin, lieu-dit « la Corbelière » 25/08/2020

FOURRÉ Coline, lieu-dit « La Grande Rivière » 26/11/2020

MESLIN Léna, 160 Vaugois 19/12/2020

### *Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté...*

GUERRIER Victor, Résidence « La Colmont » 04/07/2020

GUÉRIN Augustine veuve SEIGNEUR, Résidence « La Colmont » 29/07/2020

PERTUIS Françoise, 16 rue des Tisserands 07/08/2020

BELLIER Denise épouse PHELIPOT, Résidence « La Colmont » 17/08/2020

GARCIA Valérie, lieu-dit « Vaugois » 28/09/2020



*Le mariage, c'est la volonté à deux de créer l'unique.*

VÉRON Nicolas et LEFRESNE Georgina

GEOLIER Xavier et BOURGAULT Marie

### La Mairie est à votre écoute

Que vous ayez une idée à proposer, une suggestion ou une doléance à transmettre à Monsieur le Maire.

Quel que soit le sujet, n'hésitez pas un instant, quand le sujet évoqué est de la compétence de la commune, un traitement est assuré et vous recevrez une réponse.

Quand le sujet évoqué concerne la compétence d'une autre collectivité (exemple : propreté pour la CCBM, collège pour le Conseil Départemental, transport pour le Conseil Régional...), nous relayerons l'information et nous vous informerons de la procédure.

### Intramuros

L'application est disponible sur vos smartphones.

Vous y découvrirez l'actualité et des informations pratiques.

## DES RÈGLES À RESPECTER :

ce qu'il faut retenir

### MATÉRIEL BRUYANT



Selon l'arrêté préfectoral n° 00-064 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, il est autorisé seulement :

- Les jours ouvrables  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les mercredis et samedis  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés  
de 10 h à 12 h

### FRELONS ASIATIQUES

La commune prend en charge 50 € sur la facture adressée aux particuliers par les entreprises habilitées à détruire les frelons asiatiques sur présentation de la facture.



### FEU

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, des déchets verts, des papiers et cartons est interdit.



### CARTE NATIONALE IDENTITÉ



Durée de validité : 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures.

La mairie ne traite plus les demandes de cartes d'identité.

Nous vous recommandons de vous informer au préalable auprès de la commune choisie (Mayenne, Gironde) afin de connaître les horaires et modalités.

## MAIRIE

22, Place Fernand Moisson 53300 OISSEAU - ☎ 02 43 00 11 21

HORAIRES : Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi : 9 h - 12 h

Site internet : [www.oisseau.mairie53.fr](http://www.oisseau.mairie53.fr)

Retrouvez toute l'actualité sur l'application Intramuros (à télécharger)